

Secrétaires de séance lors des ateliers professionnels : une offre du Collège de traducteurs Looren pour les traducteur.ice.s en herbe

Le Collège de traducteurs Looren s'efforce de soutenir et d'encourager les traducteur.ice.s en herbe qui font leurs premiers pas dans le monde professionnel de la traduction littéraire. Tous les ans, notre programme permet à trois débutant.e.s motivé.e.s de participer à un atelier de traduction en tant que secrétaires de séance et d'avoir ainsi un aperçu du travail quotidien des traducteur.ice.s professionnels.

Informations générales

Les informations suivantes contiennent les directives qui encadrent la participation à un atelier de traduction professionnel en tant que secrétaire de séance. Si nécessaire, ces directives peuvent être adaptées aux besoins des animateur.ice.s, participant.e.s et secrétaires de séance concernés.

Mission des secrétaires de séance

Les secrétaires de séance participent à la totalité du programme de l'atelier, qui consiste en discussions sur les textes, exposés de personnes extérieures, repas communs, participation à des manifestations et des sorties. Pendant le travail sur les textes, ils/elles rédigent un compte rendu synthétique des problématiques, des contributions à la discussion, des points délicats et des défis (par exemple grammaticaux, lexicaux, syntaxiques), des solutions envisagées et des conclusions. Ils/elles révisent les notes prises pendant les séances de l'atelier et les mettent en forme dans les quatre semaines suivantes. Les informations confidentielles ou personnelles ne font explicitement pas partie du protocole.

Prestations du Collège de traducteurs Looren

En principe, les ateliers de traduction sont exclusivement réservés aux traducteur.ice.s professionnels. En tant que secrétaires de séance, les traducteur.ice.s en herbe bénéficient pendant une semaine d'une formation intensive à la traduction littéraire, voient les professionnel.le.s à l'œuvre et découvrent le quotidien du métier, assistent à toutes les discussions et ont l'occasion de nouer des contacts personnels avec le monde de la traduction. Pendant les ateliers qui ont lieu au Collège Looren (Wernetshausen), au Château de Lavigny (Lavigny) et dans la Villa Garbald (Castasegna), le logement et les repas sont gratuits pour les secrétaires de séance. Leurs frais de voyage, comme ceux des autres participant.e.s, sont pris en charge à hauteur de 100 francs (voyage depuis la Suisse) ou de 200 francs (voyage depuis l'étranger).

Candidature

Cette offre s'adresse aux traducteur.ice.s en herbe de niveau master avancé, de préférence titulaires d'un diplôme en littérature, linguistique ou traduction. Les candidat.e.s doivent avoir de bonnes connaissances linguistiques dans au moins deux des langues utilisées dans l'atelier et une première expérience en traduction littéraire (participation à un séminaire de traduction, atelier, mentorat ou autre). Idéalement, ils/elles doivent également avoir une expérience en rédaction de comptes rendus synthétiques.

Les candidatures aux postes de secrétaire de séance lors d'un atelier professionnel organisé par le Collège de traducteurs Looren sont possibles tout au long de l'année. Elles doivent être adressées, accompagnées de tous les documents requis (lettre de motivation, CV et liste des expériences en traduction), à Florence Widmer : florence.widmer@looren.net.

Avant le début de l'atelier

Une fois que la responsable du programme Traducteurs en herbe du Collège de traducteurs Looren a mis les secrétaires de séance en contact avec les animateur.ice.s de l'atelier, les secrétaires sont ajouté.e.s à la liste des participant.e.s et intégré.e.s dans toute la communication concernant l'atelier.

Tout comme les autres participant.e.s, les secrétaires lisent avant le début de l'atelier tous les textes originaux, les traductions et autres documents. Cette préparation est une condition préalable à la compréhension des discussions et à la rédaction du compte rendu, de même qu'elle permet aux secrétaires de participer activement aux discussions pendant l'atelier.

Compte rendu : contenu et groupes cibles

Les animateur.ice.s et les rédacteur.ice.s se mettent en contact avant la semaine de l'atelier pour s'accorder sur les tâches qui seront confiées aux secrétaires de séance. La précision, la longueur et l'orientation du compte rendu synthétique (éventuellement rédigé sous forme de mots-clés) sont fixés conjointement.

L'expérience a montré que cinq à six phrases pouvaient suffire pour chaque texte ou sujet abordé, ou une demi-page de texte par séance de deux heures.

Le public cible est principalement constitué des personnes et institutions suivantes:

- Les participant.e.s, susceptibles d'utiliser les résumés des discussions comme souvenir des sujets abordés et comme soutien dans la suite de leur travail de traduction.
- Les animateur.ice.s, qui peuvent utiliser le compte rendu comme base pour leur rapport d'activité.
- D'autres personnes n'ayant pas pu participer à l'atelier, à la dernière minute, p. ex. à cause de maladie, et qui peuvent s'informer, grâce au compte rendu, des contenus et des solutions envisagées pendant les discussions de textes.
- Les organisateurs, qui peuvent se baser sur le compte rendu pour continuer à développer et affiner le format des ateliers de traduction et des postes de secrétaires de séance.
- Une copie du compte rendu est également susceptible d'être envoyée aux financeurs dans le cadre du rapport d'activité.

Durée et répartition du temps

Les secrétaires de séance rédigent le compte rendu pendant les discussions, le révisent ultérieurement et envoient le document fini aux animateur.ice.s, aux participant.e.s et à la responsable des traducteurs en herbe au sein du Collège de traducteurs Looren, au plus tard quatre semaines après la fin de l'atelier.

Informations complémentaires

Vous trouverez des informations sur notre programme Traducteurs en herbe, sur les ateliers de traductions professionnels actuels et sur les postes de secrétaires de séance sur notre site Internet : <https://www.looren.net/fr/formation/traducteurs-en-herbe> et <https://www.looren.net/fr/sejour/ateliers>.

Pour toute information ou question, adressez-vous à Florence Widmer, responsable du programme Traducteurs en herbe au Collège de traducteurs Looren : florence.widmer@looren.net.